

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

BUDGET PARTICIPATIF

PROPOSEZ VOS IDÉES

du 30 septembre
au 14 octobre

Modalités en pages 12 et 13



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Mairie Dammarie-lès-Lys



Je viens d'emménager sur la commune et je recherche un mode de garde pour mon fils âgé de 2 ans. Où puis-je me renseigner et comment l'inscrire à la crèche par exemple ?

Pour les demandes d'inscription et de pré-inscription à la crèche, ou pour tout autre mode de garde, vous pouvez contacter le service Petite Enfance au 01 64 87 49 23 ou 49 31. L'équipe du Relais d'Assistantes Maternelles vous informe également sur les différents modes d'accueil existants sur la ville, ainsi que sur la liste des assistantes maternelles indépendantes et leurs disponibilités (temps complets, partiels, périscolaire...) si vous souhaitez faire appel à une assistante maternelle pour garder votre enfant. Vous pouvez les rencontrer à la Maison de la Petite Enfance située au 352 avenue Henri Barbusse.



Faut-il le Pass sanitaire pour accéder à la piscine et à la ferme pédagogique ?

L'accès à la piscine Jean Boiteux est en effet dorénavant soumis à la présentation d'un pass sanitaire. Celui-ci doit comprendre la preuve d'une vaccination complète, ou d'un test PCR négatif ou antigénique de moins de 72H ainsi qu'une pièce d'identité. Par contre vous n'avez pas besoin du pass sanitaire pour accéder au parc du château Soubiran et à la ferme pédagogique.



Vous avez annoncé la mise en place d'un budget participatif lors du vote du budget communal 2021. Où en est ce projet ? Et comment allez-vous faire participer tout le monde ?

En effet une enveloppe de 200 000 euros a été votée pour le premier budget participatif de la ville. Une réunion de présentation de la démarche devait être organisée après le vote du budget, malheureusement le contexte sanitaire nous a conduit à la reporter en espérant pouvoir tenir cette rencontre en septembre. Si la situation n'est pas plus favorable, nous nous appuierons uniquement sur le Lys'mag, le site internet et les réseaux sociaux pour lancer cette action.



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

- P.4-5 En bref
- P.6-7 Rentrée de septembre
- P.8-9 Ouverture du nouveau Pôle Santé
- P.10 Une ludothèque à l'Espace Albert Schweitzer
- P.11 Une journée pour se familiariser avec le numérique
- P.12-13 Le premier Budget participatif de la Ville
- P.14 Un spectacle pour sensibiliser à la qualité de l'air
- P.15 Des conseils pour une alimentation durable
- P.16 Les 50 des sapeurs-pompiers seine-et-marnais
- P.17 Programme de la saison culturelle
- P.18 Tribune libre
- P.19 Les chantiers de l'été
- P.20-21 Rétrospective
- P.22-23 Agenda

Cette rentrée sera à nouveau rythmée par la COVID et les annonces du Gouvernement concernant l'évolution de la situation sanitaire. Les écoles et modes de garde de la Ville sont néanmoins prêts à accueillir les enfants dans des conditions sereines. Les gestes barrières seront assurés tant qu'il le faudra pour lutter contre cette épidémie. Le pass sanitaire a également été au centre des préoccupations et des discussions des Français cet été. A Dammarie il est entré en vigueur, comme il se doit, dans les espaces accueillant plus de 50 personnes, comme la piscine municipale ou encore l'espace Pierre Bachelet lors des spectacles. Les Dammariens ont néanmoins pu profiter d'activités de plein air avec l'*Estival du Lys*, qui a encore rencontré un vif succès cette année. Le calme estival a été mis à profit pour réaliser de nouveaux travaux dans les écoles et sur les routes.

Ce mois de septembre est marqué par l'ouverture du nouveau pôle de santé que nous avons conçu en lien avec les professionnels qui



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

vous y recevront. Aujourd'hui notre dernier objectif est de trouver au minimum un médecin généraliste. Nous nous y attelons mais notre département est particulièrement affecté par leur nombre très insuffisant. En cette rentrée, la Maison des Ressources que nous avons créée dans l'espace Albert

Schweitzer prend elle aussi son envol. Comme nous vous l'avons expliqué dans un précédent magazine, ce lieu a pour vocation de vous proposer des animations couvrant tous les aspects du développement durable et de vous rendre acteurs, soit en y participant soit en vous accompagnant dans la mise en place de projets sur ces différents thèmes. C'est aussi tout l'objet d'un budget participatif. Le premier est lancé à Dammarie et nous espérons que vous serez nombreux à proposer des idées puis à voter pour choisir vos projets préférés.

Bonne rentrée à tous

Bien sincèrement

Carnet

Naissances : Bienvenue à KIKONDA NSUADI Naël, TSAKALA KOUMBA MASSA Mathis et Juvellia, GRÉZANLÉ Paul, MBADJUN NANA Lesly, MAYELA Maéllys, MARTINEZ Alicia, SAMBA Elya, GOMA MADZOU Ghis, DIABI Sydra, SIDHOUM Kais, MASSON Stéphane, QUENUM Isaiah, YESILBAS Ayaz, DA CRUZ Léna.

Mariages : Félicitations à Siham EL ANKOUD et Yacine CHEHOUAL (10/07), Camelia BENLABIOD et Mohamed MEDJAHDI (17/07), Floriane CALVEZ et Maxime MAULAT (24/07), Marion HERVÉ et Mathieu ERBA (31/07), Savannah VINCENT et Jason OLEKSY (07/08),

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Claude Thierry, décédé à l'âge de 76 ans le 13 juin 2021.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



S'informer sur la Cybersécurité

Les piratages informatiques, arnaques, mails frauduleux se multiplient avec le développement du numérique. Chacun peut y être exposé un jour. Pour sensibiliser aux bons usages d'Internet et améliorer vos compétences en matière de cybersécurité, la maison des ressources de l'Espace Albert Schweitzer propose le 30 septembre à partir de 20h30 une conférence dédiée aux cyber risques sur les réseaux sociaux.

... Infos : www.mairie-dammarie-les-lys.fr

PLU

Le tribunal administratif de Melun a annulé fin juin la délibération du conseil municipal du 20 décembre 2018 qui approuvait le nouveau Plan Local d'Urbanisme.

La Ville de Dammarie-les-Lys a interjeté appel de cette décision. Cette dernière a été prononcée en raison d'un recours de Port Autonome de Paris portant uniquement sur le classement du quartier du Clos Saint Louis en Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement.

Ce quartier est un ensemble de plus de 120 hectares à vocation de reconversion et d'aménagement urbain. Un périmètre de veille a été instauré par la Ville afin de maîtriser le devenir de ce site. Bien que le recours ne concerne que ce secteur, la décision du tribunal de Melun produit ses effets sur l'intégralité du territoire de la commune.

Dans l'attente d'un nouveau jugement suite à la requête déposée par la ville, les règles d'urbanisme en vigueur sont celles du PLU antérieur à celui approuvé le 20 décembre 2018.

Aide financière de la ville pour le biocarburant

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique, la ville propose une aide financière pour la pose d'un boîtier biocarburant, d'un montant de 50% de la facture, avec un plafond fixé à 400 €. Ce dispositif permet aux véhicules de rouler au superéthanol-E85, carburant composé de bioéthanol et d'essence.

Les conditions pour bénéficier de cette subvention ainsi que les modalités d'octroi sont indiquées dans un règlement disponible sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr, ou en version papier à l'accueil du Centre Administratif (593 rue du Bas Moulin) et à la Maison des Ressources (Espace Albert Schweitzer, place du 8 mai 1945). Les dossiers complétés sont à déposer à l'accueil du Centre Administratif ou en version dématérialisée à l'adresse : info@mairie-dammarie-les-lys.fr.

Parmi les critères d'exigibilité : être résident de la ville, équiper un véhicule personnel et non de société dont la puissance maximale ne devra pas excéder 8 chevaux fiscaux.

... Pour tous renseignements 01 64 37 88 07



Visite et découverte du RAM

Le Relais d'Assistances Maternelles ouvre ses portes pour une visite de l'établissement. L'occasion de s'informer sur les différents modes de garde de la Ville et sur le métier d'assistantes maternelles.

... **Rendez-vous le samedi 18 septembre de 9h30 à 11h30 sur inscription (01 64 87 49 23) à la Maison de la Petite Enfance située au 352 avenue Henri Barbusse**



Adhérer à l'AMAP Les Paniers Bio du Lys

L'association met en lien des producteurs locaux de l'agriculture biologique avec des consommateurs responsables qui veulent soutenir une agriculture propre et durable. Chaque jeudi de 19h à 19h45 rue du château Gaillard, les adhérents se retrouvent et récupèrent les produits précommandés (légumes du potager, œufs, pains, viandes, produits laitiers...). L'adhésion est de 10 €. La nouvelle saison débute fin septembre.

... Inscriptions : contact@paniersbiodulys.org

Découvrez le monde des abeilles

La Maison de l'Abeille, située dans le parc du Château Soubiran, est ouverte au public les samedis jusqu'en octobre de 14h à 17h. Une façon accessible et pédagogique de découvrir le monde fascinant des abeilles, grâce aux explications des apiculteurs du GABI.

... Infos: www.gabi77.org ou au 01 60 65 52 76 -
Contact : gabi.administration@free.fr

Pratiquer le Qi Gong

L'Association Tao Equilibre dispense des cours de Qi Gong à partir du lundi 20 septembre à 18h30 à l'Espace Albert Schweitzer. Gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise, le Qi Gong permet de lutter contre les maladies cardio-vasculaires, gastro-intestinales, le mal de dos et le stress.

... Renseignements : qigongtao77.fr

Semaine bleue

Du 4 au 8 octobre, les seniors dammariens pourront participer à des animations et activités spécialement concoctées pour eux à l'occasion de la Semaine Bleue.

Au programme des ateliers pour faire parler leur créativité, du sport et des sorties dont une au cinéma et une au restaurant

Le programme complet est disponible sur le site de la Ville : www.mairie-dammarie-les-lys.fr et auprès du CCAS.

... Inscription au CCAS, 593 rue du Bas Moulin, du 7 au 30 septembre. Pass sanitaire obligatoire.

Pour tous renseignements 01 64 87 44 71
ou manifestationsccas@mairie-dammarie-les-lys.fr

Les nouveaux commerces, artisans et professions libérales

Aziza Kheloui – Hypno thérapeute – Consultation en présentiel ou à distance pour traiter une difficulté du quotidien. Rendez-vous au 06 62 16 94 55.

Vous êtes un professionnel et venez de vous installer à Dammarie-lès-Lys ? Pour bénéficier d'une annonce dans le Lys'mag, contactez le service communication au 01 64 87 44 23



Cercle de voile

La rentrée au Club de voile en bords de Seine, près du stade Guillot, se fera le samedi 4 septembre. L'école de voile sera ouverte pour 8 séances le samedi après-midi. Des régates de ligue ou de clubs auront lieu les dimanches en septembre et octobre.

... Renseignements au 06 24 52 25 67 ou
cercledevoile.dammarielleslys@yahoo.fr



Rentrée de septembre : LES MESURES SANITAIRES TOUJOURS EN VIGUEUR

Le ministre de l'Éducation nationale l'a annoncé en juillet dernier, la rentrée scolaire sera soumise à des mesures sanitaires, selon l'évolution de la COVID.

Les parents, enseignants et enfants se préparent donc à vivre une rentrée à nouveau chamboulée, entre cours à distance, masques obligatoires ou encore vaccination pour les enfants âgés d'au moins 12 ans. Tous font part de leur inquiétude devant l'éventualité d'une nouvelle année scolaire perturbée. L'année s'est en effet terminée avec des mesures plus rigoureuses de la part du Gouvernement avec des fermetures de

classes, à partir d'un seul cas de COVID. Cette règle devrait être maintenue à la rentrée selon l'évolution de la situation épidémique.

Dans les établissements scolaires de la ville (9 maternelles, 7 primaires, 2 collèges et 1 lycée) les habitudes et le respect du protocole sanitaire sont bien ancrés : affichage des consignes et gestes barrières, marquage au sol, entrée et sortie différenciées quand cela est possible, présence de

gel hydro alcoolique, port du masque pour tout le personnel et enfant à partir de 6 ans, désinfection des locaux, etc.

TRAVAUX D'ÉTÉ

La période des vacances estivales est l'occasion pour les services de la Ville d'effectuer les traditionnels travaux dans les écoles. Cette année n'a pas été une exception, bien au contraire. Ces deux mois ont été consacrés aux



◀ Les travaux dans les classes de l'école Paul Doumer et Maurice de Seynes ont permis la pose de plafonniers LED, plus économiques en énergie et plus agréables

travaux de peinture, d'isolation dans les classes, pose de faux plafonds et aux travaux extérieurs. L'ancien réfectoire de l'école Tessan a été transformé en salle dédiée aux temps périscolaires, accueil du matin et étude du soir. Le bâtiment a fait l'objet de travaux d'isolation thermique et d'une nouvelle étanchéité. Les agents municipaux effectueront ensuite un grand nettoyage afin d'accueillir les enfants et les enseignants dans les meilleures conditions possibles.

C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR LES PLUS PETITS

Crise sanitaire oblige, des mesures sanitaires particulières ont été mises en place pour l'accueil des plus petits, suivant les recommandations ministérielles :

un seul parent peut accéder au lieu d'accueil des enfants en portant impérativement un masque. Les enfants des différents groupes peuvent à nouveau être réunis ponctuellement, par exemple pour les arrivées et les départs. L'aération des locaux est effectuée plusieurs fois par jour et les activités en extérieur sont prioritaires. Le matériel et les structures de jeux sont désinfectés fréquemment.

Le 18 septembre prochain, le Relais Assistantes Maternelles de la Ville proposera une porte ouverte pour découvrir les locaux, rencontrer les professionnels de la Petite Enfance et informer sur le métier d'assistante maternelle. Rendez-vous à la Maison de la Petite Enfance (352 avenue Henri Barbusse) de 9h30 à 11h30.

MODES DE GARDE : PENSEZ AUX PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions concernent les places en crèche collective (Jacqueline Bonjean) ou le multi-accueil (Les Daminous) ainsi que les places chez les assistantes maternelles de la ville (crèche familiale) à la Maison de la Petite Enfance. Il est essentiel d'effectuer cette démarche le plus tôt possible en contactant le 01 64 87 49 23 ou le 01 64 87 49 25 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Pour toute information sur les modes d'accueil de la Ville de Dammarie vous pouvez contacter le service de la Petite Enfance au 01 64 87 49 23 et 01 64 87 49 31.



AU REVOIR MONSIEUR LE PROVISEUR

Après 9 ans à la direction du lycée Joliot-Curie, Christian Bouda, 65 ans, cède sa place de proviseur à Laurent Déprez. C'est bien évidemment avec une grande émotion qu'il quitte ses fonctions même si, à n'en pas douter, sa retraite sera bien occupée. Lors d'une cérémonie au cours de laquelle il a reçu la médaille d'honneur de la Ville, Christian Bouda a rappelé son attachement de longue date au lycée Joliot-Curie dont il fut lui-même un élève entre 1972 et 1974 en CAP mécanique de précision. Il obtient en 1995 son premier poste de directeur d'établissement. Parallèlement à sa profession, Christian Bouda voue une véritable passion à la musique et à la chanson. Il a fondé et préside la compagnie musicale *La compagnie du Lac*, dont il est également le directeur artistique, un des musiciens et interprète. En 2020 il est élu conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur de la ville de Savigny-le-Temple.

OUVERTURE DU NOUVEAU

Pôle de santé

Le nouveau Pôle santé, situé dans un bâtiment flambant neuf à l'intersection de l'avenue Marcellin Berthelot et de la rue Pierre Curie, tout près de l'ancienne clinique de l'Ermitage, ouvre ses portes en septembre. Visite guidée.

Pendant de nombreuses années, beaucoup de Dammarieens ont fréquenté l'ancienne clinique de l'Ermitage. C'est donc tout naturellement sur ce site, bien connu des habitants, que la ville a construit le nouveau pôle de santé. Face au rond-point Pompidou, il marque une des entrées de la ville avec un bâtiment moderne et respectueux de l'environnement qui l'entoure. L'accès peut se faire depuis l'avenue Marcellin Berthelot, ou la rue Pierre Curie. Le pôle santé représente une superficie de plus de 800 m² répartis sur deux étages. A l'étage, 11 cabinets individuels pour des professionnels de santé et un cabinet de kinésithérapie qui représente à lui seul plus de 100 m². Le projet a été conçu en lien avec les professionnels de santé pour correspondre au mieux à



▲ Au rendez-de-chaussée le Pôle Santé de l'Ermitage accueille un laboratoire d'analyses médicales

La ville est à la recherche de médecins généralistes pour finaliser l'offre du pôle santé de l'Ermitage

leurs besoins. La salle d'attente, qui occupe la partie centrale, tout comme les cabinets, est particulièrement lumineuse grâce aux différentes entrées de lumière naturelle et à la présence d'un puit de lumière créé sous la forme d'un jardin intérieur. Le rez-de-chaussée accueille le

laboratoire d'analyses médicales, précédemment installé face à l'église, et dont les locaux étaient devenus trop étroits. Il sera d'ailleurs dédié temporairement aux dépistages COVID. La nouvelle proximité entre les praticiens et techniciens du laboratoire permettra une forte réactivité

qui favorisera le confort des patients et le travail des professionnels de santé. Le laboratoire proposera des prélèvements le matin comme l'après-midi. Grâce à son isolation thermique et sa climatisation réversible (chaud et froid), le bâtiment répond parfaitement aux critères de performance énergétique et d'écono-

mie d'énergie. La construction, réalisée selon les normes PMR en vigueur, a intégré un accès par escalier et par ascenseur, ce dernier étant dimensionné pour pouvoir accueillir un brancard.

UNE INSCRIPTION DANS L'ENVIRONNEMENT

Doté d'une toiture végétalisée composée de plantes grasses qui jouent un rôle d'isolant naturel, le pôle de santé a été conçu avec la volonté de l'intégrer dans son environnement à la fois forestier et urbain. La façade est recouverte d'un bardage en bois côté forêt, et de panneaux composites côté ville. « *La ville a souhaité que cette opération utilise des matériaux nobles, comme le bardage en bois ou la présence de pierres pour rappeler le petit mur d'enceinte qui a existé sur ce site* », précise Tanguy Rodier, architecte du projet. Un parking est en cours de finalisation sous le bâtiment avec une trentaine de places en extérieur, afin de favoriser un accès au plus proche de l'entrée du pôle de santé, tant pour le rez-de-chaussée que pour l'étage. Il est réservé uni-

quement aux médecins et aux patients du pôle de santé. Un autre parking, ouvert à tous, a été créé sur la pointe face au rond-point.

Le bâtiment a été cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre de l'axe prioritaire n° 1 « Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens » du Programme Opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 de l'Ile-de-France et du bassin de Seine pour un montant de 1 158 968 € soit 49% de son coût total.



LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PÔLE DE L'ERMITAGE

Le nouveau Pôle de santé accueille les professionnels de santé suivant : Virginie Gest, Fadi Raad et Olivier Pascal, cardiologues, Adriana Vasseur neurologue, Pascal Cottias chirurgien orthopédiste, François Sauvadet angiologue, Aurore Joséphine Adeline et Olivia Etienne infirmières, Sylvain Mercier, Kevin Richard et Alexandre Estaben kinésithérapeutes, Clément Lisimaque podologue, Aurélie Faure et Elodie Guilhermet ostéopathes, Philippe Coubret chirurgien vasculaire. Il est important de préciser qu'il n'y a pas d'accueil sur site. Avant de venir au pôle santé de l'Ermitage, vous devez déjà avoir pris votre rendez-vous auprès du praticien. Selon les professionnels de santé, les rendez-vous sont à prendre sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou par **téléphone**.



▲ Au 1^{er} étage, accessible par ascenseur ou escalier, les cabinets médicaux et paramédicaux

DES CONSEILS POUR UNE alimentation durable

La Maison des Ressources de l'Espace Albert Schweitzer développera désormais des initiatives et des animations sur le thème du développement durable, de l'écologie et du numérique notamment. Une première conférence le 16 septembre prochain à 20h de Betty Sauron, naturopathe, présentera sa vision de l'alimentation durable et les éco gestes à adopter au quotidien.

Lys'mag : *Quelle est votre approche de cette médecine que l'on dit « préventive » ?*

Betty Sautron : Pour moi c'est avant tout une synthèse de moyens anciens qui existaient déjà. On en parle beaucoup aujourd'hui, mais il n'y a rien de nouveau ! C'est du bon sens, une vision holistique. Etymologiquement c'est guérir grâce aux lois de la nature. L'alimentation, le mouvement, le psychisme, l'utilisation de l'eau sont les piliers. On pense souvent que c'est se guérir avec les plantes, bien que nous pouvons faire appel à nos amies les plantes, il est important en priorité de mettre en place un mode de vie équilibré. Cela passe par exemple par une meilleure alimentation.

Lys'mag : *Comment devient-on naturopathe ?*

Betty Sautron : Dans ma première vie j'ai travaillé dans le tourisme ! Mais après de longs questionnements et échanges, j'ai commencé à faire mes premières expériences au niveau alimentaire à l'âge de 21 ans. Je me suis en-



▲ **Betty Sauron, naturopathe,**
animera une conférence sur
l'alimentation durable.

suite formée à la naturopathie en suivant diverses formations notamment sur l'alimentation durable avec le FNE (France Nature Environnement). Aujourd'hui j'exerce en tant qu'éducatrice de santé en Naturopathie depuis 8 ans. J'accompagne les personnes désireuses d'adopter une meilleure hygiène de vie globale et j'anime des ateliers collectifs et des conférences pour des entreprises ou des collectivités.

Lys'mag : *Quels thèmes allez-vous aborder lors de votre conférence à Dammarie ?*

Betty Sautron : Cette rencontre sera surtout consacrée aux enjeux planétaires de l'alimentation « durable » et les éco gestes, sous forme d'astuces, de conseils, de pratiques quotidiennes qui peuvent être adoptés facilement. Cette conférence est adaptée à tous, même aux débutants. Ce sera l'occasion d'apprendre et d'expérimenter de nouvelles choses afin de stimuler la créativité de chacun.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'activité de Betty Sautron :
Jalimentelavie.com et à travers l'association objectifterre77.org

La prochaine conférence sera dédiée à la cyber sécurité et les risques des réseaux sociaux. Rendez-vous le jeudi 30 septembre à 20h à l'Espace Albert Schweitzer. (voir p.4)

UNE JOURNÉE POUR SE FAMILIARISER avec le numérique

Autre illustration des thématiques et activités proposées par la Maison des Ressources, l'atelier de sensibilisation aux outils numériques animé par l'association *Delta 7* le 29 septembre.

Lys'mag : *Qu'allez-vous proposer pendant cet atelier ?*

Elise Fouan, chargée de mission au sein du pôle Inclusion Numérique chez Delta 7 : Nous allons donner les notions de base pour utiliser correctement son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Aujourd'hui beaucoup de seniors disposent d'au moins un de ces trois supports mais n'en maîtrisent pas vraiment l'utilisation, ce qui peut créer de l'appréhension voire de la frustration. Nous allons aussi apprendre à se connecter à Internet, à distinguer un site frauduleux d'un site fiable, ou encore à utiliser une boîte mail et pour les plus motivés les réseaux sociaux. Nous souhaitons mettre en lumière l'utilité du numérique et le rendre accessible aux personnes de plus de 60 ans.

Lys'mag : *Les seniors sont donc les plus concernés par cette méconnaissance numérique ?*

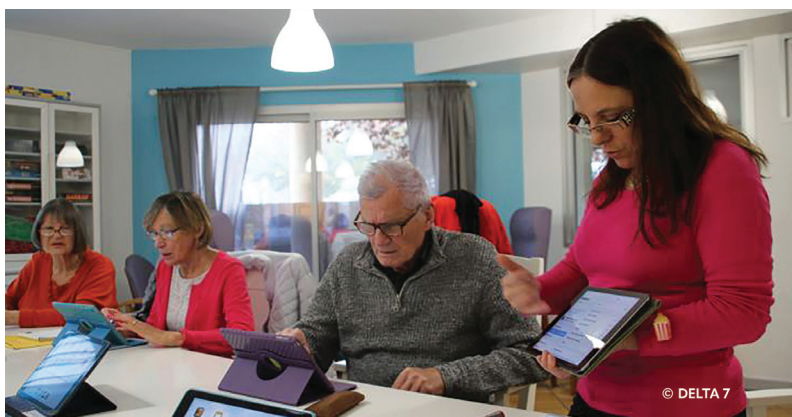
E.F : Pas uniquement. En France, il a été démontré que près d'un adulte sur cinq n'utilise pas d'outil numérique ou abandonne en cas de difficulté. Mais les personnes âgées de plus de 70 ans sont très nombreuses dans cette situation. Beaucoup d'entre elles ont déjà utilisé Internet avant d'y renoncer,

en majorité par absence d'intérêt et manque de compétences. S'ajoutent plus de 7 millions d'internautes distants, qui disposent d'un faible niveau de compétences numériques et se sentent mal à l'aise dans l'utilisation d'Internet. Près d'un tiers d'entre eux ne disposent pas d'adresse mail ni de compte sur un réseau social, et trois quarts ne font pas leurs démarches administratives en ligne. Une situation délicate quand on sait qu'aujourd'hui on opte de plus en plus pour le « tout numérique » au quotidien. D'ici 2022 la majorité des démarches administratives seront à effectuer en ligne. Cela a déjà débuté avec les déclarations d'impôts.

Lys'mag : *Quel est le programme de cette journée du numérique ?*

E.F : Nous proposerons des conférences sur différentes thématiques, comme les avantages à utiliser le numérique, les bénéfices au quotidien, s'informer et s'amuser... Des stands permettront aussi de tester du matériel et des machines que l'on dit « connectés » comme les robots ménagers, des montres ou ampoules... Ce sont des objets ingénieux qui peuvent réellement faciliter le quotidien des personnes âgées. Il est dommage de ne pas les exploiter de peur de mal faire. Enfin nos intervenants, qui luttent contre la perte d'autonomie des seniors, accompagneront les participants durant cette journée.

Journée du numérique - Espace Albert Schweitzer - Mercredi 29 septembre de 9h à 17h - Entrée libre



▲ L'association *Delta 7* intervient auprès des seniors pour les former à la pratique du numérique, favorisant ainsi leur autonomie.

Un premier budget participatif POUR DAMMARIE

Avis à tous ceux qui ont l'idée d'un projet pour notre ville et ses habitants. Le premier budget participatif est lancé. Vous pouvez soumettre votre projet entre le 30 septembre et le 14 octobre prochains.

Pour la première fois, le budget 2021, voté en mars dernier, a fait apparaître une ligne réservée à la réalisation de projets émanant des Dammariens à travers la mise en place d'un budget participatif. « En raison du contexte sanitaire, l'impossibilité d'organiser des réunions pour présenter cette démarche, nous a fait retarder le lancement de cette initiative », indique Ali Kamèche, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne. « Ne maîtrisant pas davantage les contraintes qui pourraient s'imposer à nous dans



▲ L'organisation d'un événement peut être proposée.



DÉPÔT

► du 30/09 au 14/10

Les Dammariens proposent une idée ou un projet individuel sur www.mairie-dammairie-les-lys.fr ou par courrier

les prochains mois, nous avons décidé de ne pas attendre plus longtemps et de nous appuyer sur une campagne d'information par le biais du Lys'mag, des réseaux sociaux, de flyers et d'une campagne d'affichage pour mobiliser les Dammariens et les inciter à y participer. » ajoute l' élu.

PREMIÈRE ÉTAPE, L'APPEL À PROJETS

Durant 4 semaines à compter du 30 septembre, les Dammariens, âgés d'au moins 16 ans, sont ap-



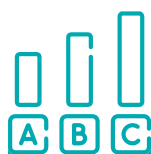
ÉTUDE

► du 15/10 au 05/11

La Ville recense les propositions et étudie leur faisabilité

pelés à soumettre leur idée de mise en valeur de l'espace public, d'aménagements urbains, d'équipement de loisirs... Les projets proposés doivent répondre à deux critères : présenter un intérêt collectif et intégrer dans leur conception ou leur réalisation une dimension développement durable. Ils peuvent être le fruit d'une démarche individuelle, éventuellement collective à condition d'identifier un porteur de projet. Après avoir consulté le règlement complet disponible sur le site internet et à l'accueil du Centre Administratif ou de l'Espace Albert Schweitzer, vous pourrez soumettre vos projets via un formulaire en ligne sur le site

#3



VOTE

► du 25/11 au 05/12

Les projets retenus seront affichés sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr et en mairie. Ils sont soumis au vote des Dammariens qui choisissent leurs projets préférés

de la ville, ou en remplissant le formulaire, disponible aux mêmes endroits que le règlement et en le déposant ou le renvoyant. Bien entendu les projets doivent être réalisables. Ils seront étudiés par les services municipaux afin de vérifier leur faisabilité technique et juridique. Dans certains cas des ajustements pourront être indispensables afin de les rendre possibles et seront précisés à l'auteur du projet. A l'issue de cet examen, toutes les propositions qui auront pu être retenues seront soumises au vote des Dammariens.

DEUXIÈME ÉTAPE LE VOTE

« Une enveloppe de 200 000 € est inscrite dans le budget de la Ville » précise Ali Kamèche. Le montant maximal alloué à chaque projet ne pourra cependant pas dépasser 30 000 €. Ce n'est donc pas un seul projet qui sera retenu, mais plusieurs. Les Dammariens voteront donc à partir du 25 novembre pour les départager. Ils en choisiront trois à qui ils affecteront un nombre de points différents selon leur ordre de préférence : 3 points pour leur projet préféré, 2 points au second et enfin 1 point pour le dernier. Les projets retenus seront consultables sur le site internet de la ville, et sur papier, par le biais d'un document qui sera joint au *Lys'mag* ou distribué séparément. Les Dammariens pourront voter depuis le site Internet de la Ville ou par courrier, sur papier libre ou en déposant le formulaire fourni dans le cadre de ce budget participatif, dans une des urnes disposées dans la ville, notamment à Schweitzer, au Centre Administratif et à l'espace Gérard Philippe. Les projets seront retenus en fonction du nombre de points obtenus et jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. Pour toutes les actions mises en œuvre

le (ou les) porteur(s) du projet sera(ont) identifié(ées,és) afin de mettre en avant cette contribution citoyenne. « De plus en plus de villes mettent en place un budget participatif pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie locale. Cette démarche symbolise la volonté de créer un nouveau contrat entre les élus et les citoyens. C'est une démarche innovante qui favorise à la fois le lien, l'écoute, l'échange. Les élus sont en contact direct avec les attentes des habitants et les habitants découvrent, au contact des élus et des services, ce que c'est que de mettre en œuvre un projet d'intérêt général. Je suis convaincu que cette démarche contribuera à développer l'intelligence collective sur notre commune » affirme avec enthousiasme l' élu.

#4



ANNONCE DES LAURÉATS

► le 15/12

Les projets plébiscités seront soumis au conseil municipal puis mis en œuvre



◀ Autre exemple, la réalisation d'une aire de jeux pour enfants.

UN SPECTACLE POUR sensibiliser à la qualité de l'air

Nimbus est un nuage particulièrement sensible à la qualité de l'air. Neuf gestes sont importants pour son bien-être et pour le vôtre ! C'est ce qu'Eric Chitcatt et sa troupe vont enseigner aux élèves de CM1 et CM2 dans le cadre des actions de sensibilisation menées par la ville.

La compagnie *Le Chapiteau Vert* intervient auprès du jeune public pour le sensibiliser aux enjeux du changement climatique, de la qualité de l'air... Des problématiques qui semblent complexes à expliquer aux enfants mais Eric Chitcatt et sa troupe sont experts en la matière. C'est un défi qu'ils aiment relever : « Nous essayons de trouver avec les enfants des solutions simples qu'il est possible de mettre en place quotidiennement chez soi pour réduire l'impact du changement climatique. Dans notre dernier spectacle il est question de gestes pour éviter la pollution de l'air que nous respirons. Les désodorisants de la maison, le tapis du salon, la cigarette, le nouveau meuble de la chambre ou la belle peinture de la cuisine, sont autant de dangers pour notre santé qui peuvent être atténués en aérant fréquemment, durant 15 minutes environ, notre logement. »

UN SPECTACLE PÉDAGOGIQUE ET INTERACTIF

Le 24 septembre prochain, la compagnie présentera donc ce nouveau spectacle, intitulé *KLiTR*.



▲ Eric Chitcatt et sa compagnie sont venus l'an passé pour leur spectacle sur le réchauffement climatique.

Le sujet est abordé à travers deux personnages : Nimbus, la marionnette, et Roby l'inventeur d'une toute nouvelle tenue révolutionnaire pour se protéger de la pollution. Le souci c'est que personne ne veut porter ce vêtement. Tantôt docteurs, tantôt écoliers, les spectateurs vont se promener dans le corps humain afin de connaître la filtration naturelle. Ils découvriront

les polluants qui les entourent au quotidien. Ils chercheront avec l'aide de la compagnie *Le Chapiteau Vert* des solutions pour réduire et éviter un maximum ces particules. A l'issue du spectacle, les enfants auront rendez-vous au parc Soubiran pour des ateliers pédagogiques sur les déchets et le compostage, animés par le SMITOM-LOMBRIC.

Une ludothèque

À L'ESPACE ALBERT SCHWEITZER

Dans le cadre de la nouvelle Maison des Ressources située dans l'Espace Albert Schweitzer, une ludothèque y sera accessible à partir du 25 septembre.



Les différentes phases de confinement l'ont montré, les adultes comme les plus jeunes sont de plus en plus friands de jeux de société. Les incontournables *Monopoly*, *Cluedo*, *Scrabble*, *Times Up* occupent agréablement journée ou soirée en famille ou entre amis. Les classiques *Aventuriers du rail*, *Catane*, *Carcassonne* sont eux aussi très recherchés. L'offre de jeux est extrêmement large et touche toutes les tranches d'âge. « *Le jeu a de nombreuses vertus* », affirme Christelle Ribouillard, conseillère municipale qui a pro-

posé et travaillé sur ce projet. « *Il sollicite la capacité à élaborer, communiquer, gérer ses émotions et se canaliser. Les enfants découvrent aussi à travers le jeu les notions de respect des règles* », précise l' élu.

DES JEUX SUR PLACE OU À EMPORTER

Plus d'une centaine de jeux seront proposés à partir de l'âge de 3 ans. Ils pourront soit être empruntés soit être utilisés sur place, dans une salle qui sera aménagée pour accueillir les

joueurs les mercredis et samedis après-midis de 14h à 17h. Si vous êtes seul, ce lieu pourra aussi vous permettre de rencontrer d'autres joueurs. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés. Le fonctionnement est clairement précisé dans le règlement que les usagers signeront en adhérant. Le montant de l'adhésion a été fixé à 5 € annuel. Si les jeux sont endommagés ou perdus, les emprunteurs devront les remplacer. En fait la ludothèque fonctionne comme la médiathèque mais il s'agit de jeux et non de livres. « *La Maison des Ressources a notamment pour vocation de favoriser les rencontres entre les Dammariais. Une initiative comme la ludothèque s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Elle peut même être un élément fédérateur au sein des familles elles-mêmes, en proposant un lieu de détente* » précise Ali Kamèche, adjoint au maire en charge du projet de la Maison des Ressources. « *Après quelques mois de lancement, si le public est au rendez-vous, plusieurs évolutions sont d'ores et déjà à l'étude comme l'organisation d'événements ponctuels sous forme de matchs ou de soirées à thème* », conclut Christelle Ribouillard.

LES 50 ans d'existence DES SAPEURS-POMPIERS SEINE-ET-MARNAIS

Le 18 septembre prochain, le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne (CDSP 77) fêtera ses 50 ans lors d'un événement. A cette occasion, le *Lys'mag* revient sur sa création.

À la fin des années 60, en Seine-et-Marne comme partout ailleurs dans le pays, les sapeurs-pompiers appartiennent à des corps communaux. Ils sont alors environ 4 300, quasiment tous volontaires, répartis dans près de 250 centres de secours et corps de première intervention. En préfecture, il existe déjà un service départemental d'incendie et de secours, pour permettre au Préfet de coordonner leurs actions. Cependant son champ d'action reste limité et les besoins sont importants dans un département en constante évolution. Entre 1967 et 1968 des problèmes apparaissent et mettent à jour les faiblesses de ce système de défense contre l'incendie.

C'est sous l'impulsion d'Etienne Dailly, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne à cette période, qu'est créé le premier corps départemental de sapeurs-pompiers en France le 17 novembre 1970. Cette organisation est généralisée peu à peu sur l'ensemble du territoire national jusqu'à la promulgation d'une loi en 1996. Elle veille cependant à respecter les liens historiques forts entre les sapeurs-pompiers et les communes; le maire de-

meurant en effet responsable de la sécurité sur son territoire.

LE SENS DE L'ENGAGEMENT POUR LES AUTRES

Au fil des années ce jeune corps départemental se dote de marques de reconnaissance, de fierté et d'appartenance avec le port d'éléments distinctifs comme l'insigne du corps appelé aussi « pucelle », le drapeau tricolore, et la fourragère, cordelette tressée de nuances bleu, blanc et rouge mélangées, terminée par un nœud et un ferret argenté. Les missions de secours d'urgence sont principalement assurées par les sapeurs-pompiers, regroupés au sein des services départementaux d'incendie et

de secours (SDIS), auxquelles participent également les corps communaux et intercommunaux. La Ville de Dammarie accueille sur la commune un centre d'incendie et de secours (CIS) qui assure la protection des civils, la lutte contre les incendies et des missions de prévention. Pour tous les hommes qui appartiennent à ces corps, une devise : courage et dévouement.

Rendez-vous le 18 septembre prochain, de 10h à 23h, avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine, pour célébrer le 50^{ème} anniversaire du CDSP77. Au programme, des démonstrations, animations, défilés, expositions de photos et de véhicules anciens.



▲ A l'occasion de cet anniversaire, une exposition de photos sera présentée sur le site de la manifestation.

Saison culturelle : PETIT APERÇU DE LA PROGRAMMATION

Après une année de report en raison de la crise sanitaire, tous les acteurs culturels, chanteurs, comédiens croisent les doigts en espérant que la nouvelle saison pourra se dérouler le plus normalement possible... et elle s'annonce une nouvelle fois riche et variée à Dammarie.

Cet été vous avez été nombreux à assister aux spectacles qui avaient pu être reprogrammés à l'Espace Pierre Bachelet comme *Jarry*, ou encore *Francis Cabrel*. Pour cette nouvelle saison, de nombreuses têtes d'affiche se produiront à Dammarie comme *Laurent Baffie* le 16 octobre, *Anne Roumanoff* le 3 décembre, ou encore *Bun Hay Mean* le 7 décembre. Côté concerts et spectacles musicaux, vous pourrez applaudir *Elsa Esnault*, *Michel Torr*, le groupe *Gospel pour 100 voix*, le *Irish Celtic* et *Si On Chantait*. Le spectacle *La voie de Johnny* tout comme les humoristes *Haroun*, *Maxime Gasteuil* et *Alban Ivanov* seront sur scène à l'EPB début 2022. *Inès Reg* envisage déjà d'y revenir.

MOMENTS PRIVILÉGIÉS

A l'Espace Nino Ferrer place aux classiques avec *Hernani ! Brigand de la pensée* d'après la pièce de Victor Hugo début octobre mais aussi aux pièces contemporaines, notamment *Un Monde Fou* de et avec *Éric Métayer*, en novembre. La musique sera aussi présente avec *Namasté*, spectacle basé sur



des contes traditionnels indiens qui évoquent quatre histoires de sagesse à la fois simples et profondes. Enfin « *À Cinq Secondes de Nulle Part* » est une invitation au voyage où la musique se mêle habilement aux dessins d'Adrien Thiot Rader, artiste en résidence à Dammarie. Une expérience et un spectacle étonnant, à vivre en famille avec ce concert dessiné pour raconter autrement une histoire, programmé le 16 octobre.

Le Château des Bouillants fera aussi sa rentrée avec une pre-

mière exposition dédiée à la Lune, conçue par la Cité de l'Espace de Toulouse. Elle vous proposera de découvrir cet astre passionnant à travers des documentaires, maquettes et des expériences interactives. Quant à la médiathèque son équipe vous a également concocté des animations, notamment avec des lectures, moments d'écoute et d'échange privilégiés entre l'auteur, le lecteur et le public, proposées les samedis 20 novembre 2021 et 22 janvier 2022. Mathilde Sagnier, conteuse, offrira aux plus jeunes des histoires sur Dame Nature le samedi 9 octobre prochain. Le club de lecture *Book Hour*, le *Club philo*, et les ateliers *Signer avec bébé* reprendront à partir d'octobre.

Retrouvez l'actualité culturelle de la ville de Dammarie-lès-Lys et des communes de l'agglomération Melun Val de Seine sur cultureetvous.fr. Le programme de la saison culturelle est soumis à l'évolution de la crise sanitaire.

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Les 18 et 19 septembre prochains se dérouleront les 38^{ème} journées européennes du Patrimoine. Lorsque l'on évoque le patrimoine, notre inconscient nous conduit à des images de châteaux, de cathédrales et autres musées qu'abritent nos villes. Mais le patrimoine c'est bien plus que cela. Ce sont tous ces lieux et édifices qui, dans chaque commune, nous rappellent notre histoire et notre héritage ; ce sont ces petits lavoirs, ces moulins, ces chapelles et ces maisons typiques de nos régions. Si immanquablement la notion de patrimoine nous renvoie aux vieilles pierres, ce mot recouvre aussi notre art de vivre, notre gastronomie, notre histoire, en un mot notre culture commune. Notre culture n'est pas

figée dans le passé, immobile. Elle ne représente pas uniquement un temps jadis, un temps que le présent regarde comme idéal. Interrogeons-nous, loin de toute tentation passéiste, sans nostalgie, sur la place que nous voulons en 2021 accorder au patrimoine dans notre quotidien. Le patrimoine est un élément qui fédère, créateur de liens et d'émotions qui transcendent les clivages. Il n'y a qu'à constater le nombre d'associations de défense du patrimoine que compte notre pays, mais aussi l'engouement que portent nos communes, nos régions, nos départements pour faire vivre notre patrimoine local. C'est un élément essentiel de notre civilisation et à la fois il revêt une dimension

personnelle, affective liée à notre histoire personnelle, notre éducation, nos goûts ... Le patrimoine, qu'il soit naturel, historique, industriel, religieux ou laïc, nous est familier et quotidien. Depuis plusieurs années, et sous l'effet de la crise sanitaire et de ses confinements, l'intérêt pour notre patrimoine a connu contre toutes attentes un regain d'attractivité. Cet intérêt pour les richesses de notre pays s'est aussi illustré avec d'autres formes, notamment la pratique des outils numériques. Profitons donc de toutes les occasions pour nous fédérer autour de ce qui fait de notre pays, de notre territoire, et de la France, indéniablement le plus beau pays du monde.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »**Une liaison douce oui, un sens unique non**

Lors du dernier conseil municipal, une délibération portait sur une convention entre la ville et l'agglomération melunaise pour la réalisation d'une voie verte avenue Marcellin Berthelot. Jusque là tout va bien, nous sommes toujours satisfaits lorsque l'agglomération avec les communes met en oeuvre son schéma directeur d'aménagement des liaisons douces, qui accuse un sérieux retard. Par contre, la ville a défini un nouveau plan de circulation en mettant à sens unique l'avenue Marcellin Berthelot depuis le carrefour avec l'avenue Gabriel Péri jusqu'à la rue de l'adjudant Petit, même si en séance il a été mentionné la rue du caporal Joubert. Selon la majorité, les riverains ont été consultés. Ce sens unique va créer un afflux de circulation dans ce quartier résidentiel. Pour nous,

ce n'est pas acceptable. La création de liaisons douces, indispensables pour diversifier et modifier nos modes de déplacements sur des trajets relativement courts, ne peut se faire au détriment de la tranquillité d'un quartier, au détriment d'un plan de déplacement structurant une circulation fluide vers les avenues Péri et Barthou et leurs rues adjacentes. Ce programme s'accompagne de la création d'un parking sur les espaces verts situés à la pointe de l'avenue Berthelot et de l'avenue Rolland. Là encore, ce n'est pas acceptable, d'autant qu'il nous semblait plus pertinent d'avoir un stationnement public partagé et réglementé sur l'emprise de l'ancienne clinique pour servir les différents équipements à proximité, le pôle santé, les écoles, les visiteurs occasionnels... Le sens unique a été longtemps considéré comme un outil visant à réduire le nombre de conflits entre les usagers de la rue, d'as-

surer la fluidité de la circulation, d'accroître l'offre de stationnement, ou encore de limiter la circulation de transit. Or, force est de constater que plusieurs exemples de sens uniques sur notre commune démontrent le contraire. Les stationnements rue Barbusse sont déserts. Les sens uniques allongent les distances et augmentent les temps d'intervention des véhicules d'urgence. Ils accroissent la vitesse. Ils augmentent, de fait, les consommations de carburant, raison pour laquelle, peut-être, la ville propose une aide financière à l'installation d'un boîtier de conversion au biocarburant et le déploiement de trottinettes électriques en libre-service. Ils permettent aussi de traverser le parc de la mairie.

Bonne rentrée scolaire

dammariecitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »**L'été 2021 à Dammarie les lys**

En premier lieu, nous tenions à souligner la réussite des estivales du lys qui a connu un franc succès et plus particulièrement cette année. Malgré le mauvais temps, le service des sports a su offrir des activités variées pour tous les publics. Félicitations à tous les sportifs français qui se sont illustrés aux JO de Tokyo. A cette occasion, nous souhaitons nous projeter sur Paris 2024 qui doit être une réussite. Ce serait la possibilité de relancer des programmes abandonnés tels que « Sport pour tous » les mercredis et samedis, en ouvrant les installations pendant les vacances scolaires... Nous savons que le sport est un élément essentiel de sociabilisation et de prévention des maladies chroniques. Redonnons à notre ville une image de sport.

L'ambiance délétaire au sein du personnel de la mairie et l'Audit

Pas une semaine sans que l'on entende que la situation est tendue au sein du personnel

de la ville. Quelle est la réponse des élus de la mairie ? Pour le moment, elle brille par son absence. Comment l'audit est exploité pour « optimiser » les services de la ville ? Le silence est encore là la norme. Nous allons donc encore fois dénoncer cet état de fait au prochain conseil municipal du 23 Septembre. En espérant des explications et des actions concrètes pour redonner le goût du service public à tous nos agents sans qui nous ne pourrions vivre dans cette ville.

Le bois du Lys

Nous souhaitons encore réitérer notre proposition de participation au projet d'aménagement/ développement du bois du lys. A date, seul le groupe scolaire est acté. Quid des autres infrastructures ? A-t-on envisagé un CREPS ou un autre pôle de performance ? Nous pourrions créer un centre patrimoine, où l'été, serait organisé des séjours en lien avec notre environnement (Sport, Culture, Patrimoine). Grâce à ces installations, la ville de Dammarie les lys pourrait

être à l'initiative d'un formidable projet. Nous aurons l'occasion de revenir sur la politique de logement, de la bétonisation, l'externalisation des services de la ville, l'éducation et sur les futurs projets participatifs toujours absents.

La crise sanitaire reste un point de vigilance. Contactez-nous si vous rencontrez des difficultés.

Un nouvel élu UNSPD

Enfin, comme évoqué lors du Lys Mag de Juillet, nous avons un nouvel élu au conseil municipal en la personne d'Hicham AICHIL. Il saura vous représenter comme l'a fait Wilfried DESCOLIS

Pour nous écrire :

elu.unnouveausouffle@gmail.com

Patricia, Sylvie et Hicham

LES chantiers DE L'ÉTÉ



◀ Des bornes automatiques sur les bords de Seine

Afin de sécuriser la balade et la pratique d'activités en bords de Seine, la municipalité a mis en place des bornes escamotables hydrauliques dont le franchissement ne sera permis qu'au club de voile de Dammarie et aux services de secours à la personne en cas d'incident.

Dispositif de réduction de la vitesse ▶

Des chicanes ont été installées rue de Boissise à Vosves afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.



◀ Travaux avenue Marcellin Berthelot

Les travaux ont débuté début juillet dans cette avenue qui sera dorénavant en sens unique. La piste cyclable permet de rejoindre le Bois du Lys depuis le centre-ville. Un parking evergreen de 21 places, dont 1 PMR a été créée à la pointe de l'avenue.

Renouvellement des réseaux d'eau potable et réfection de chaussée ▶

L'entreprise Veolia Eau, missionnée par la CAMVS dans le cadre de sa compétence de gestion de l'eau et de l'assainissement, a procédé au renouvellement du réseau rue Charles de Gaulle. A l'issue de ces travaux, la Ville a procédé à une réfection partielle de la chaussée.





◀ Estival du Lys

Malgré une météo particulièrement capricieuse, l'édition d'Estival du Lys a encore séduit de nombreux Dammariens, jeunes et moins jeunes, grâce aux animations variées qui étaient proposées : jeux d'eau, structures gonflables, contes et lectures pour enfants, activités sportives.



Si vous avez participé aux activités d'Estival du Lys, nous vous invitons à partager vos souvenirs ou votre activité préférée sur la page Facebook de la Ville.





Arbres remarquables ►

Mardi 29 juin, les enfants des classes de CE1 de l'école Maurice de Seynes ont présenté à leurs parents, un projet travaillé durant l'année scolaire qui leur tenait particulièrement à cœur : la vie des arbres, et notamment de deux arbres remarquables du parc Soubiran. Pour l'occasion les mots des enfants ont été retranscrits sur des plaques posées aux pieds de ces arbres. Soyez curieux, lisez-les.



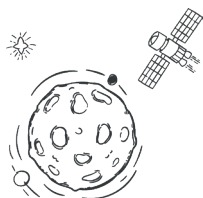
◀ Ciné plein air

Les cinéphiles ont profité, le 30 juillet dernier, d'une séance de cinéma en plein air au Parc de l'Abbaye. Une autre séance était quant à elle prévue pour marquer la fin des vacances d'été, le 24 août.

du 4 septembre au 16 octobre

Exposition expérience lune

La lune fascine depuis l'Antiquité. Elle sera à l'honneur de l'exposition ludique et interactive conçue par la Cité de l'Espace de Toulouse. Cette exposition s'adresse à tous les publics, grâce notamment à des documentaires audiovisuels, des maquettes, des expériences interactives, associant apprentissage et manipulations. Les visiteurs pourront ainsi revivre les missions d'exploration de la Lune, découvrir la géographie et les bases lunaires.

Château des Bouillants**Du mardi au samedi****de 14h à 18h****Entrée libre**

du 18 au 19 septembre

Le Monde des Dinosaures

Une exposition pour toute la famille pour en savoir plus sur ces animaux disparus qui fascinent les générations. Pas moins de 30 dinosaures, dont 13 animés, sont présentés. Un véritable voyage dans le temps.

Espace Pierre Bachelet -**Grande salle****Ouvert en continu de 10h à 19h****Tarif unique 10€, gratuit pour les enfants de - de 3 ans.****Billetterie en vente uniquement aux guichets d'entrée, les jours d'exposition**

dimanche 12 septembre

Forum des associations

Les associations dammariennes vous donnent rendez-vous à L'Annexe de l'EPB, de 10h à 17h.

Pour cette nouvelle édition du Forum, ce sont plus de 60 associations sportives, culturelles, de loisirs ou ayant trait à la solidarité et à la santé qui seront présentes pour vous accueillir et vous renseigner.

Si vous avez du temps à donner, vous pouvez aussi rejoindre l'une d'entre elles en tant que bénévole.

Espace Pierre Bachelet – Annexe**Accès libre de 10h à 17h**

vendredi 24 septembre

Lancement de saison

La présentation de la saison culturelle 2021-2022 a lieu le 24 septembre prochain. Au cours de cette soirée, le public sera amené à être co-inventeur d'une histoire. Il cherchera un titre, choisira un lieu et les moments clés d'une histoire. Les comédiens et chanteurs du groupe New créeront à partir ces éléments les personnages d'une comédie musicale improvisée. Une expérience collective atypique qui marquera le début de cette saison culturelle.

Espace Nino Ferrer – 19h**Entrée libre sur réservation au
01 60 56 95 20**



Vendredi

08

octobre

Théâtre

Hernani ! Brigand de la pensée

Cette création a l'incroyable talent de faire découvrir à la fois l'histoire d'Hernani et le contexte dans lequel cette pièce a été créée, montée et reçue.

Trois comédien-ne-s plongent avec verve, malice et parfois en chanson dans les vers d'Hernani, et retracent les grands épisodes de ce moment de controverse qui marque le début du combat d'un homme, Victor Hugo, contre l'ordre établi.

Espace Nino Ferrer - 20h30

Tarif plein : 17 € - Réduit : 14 € - Jeune : 8 €

Réservations 01 60 56 95 20

L'accès aux spectacles et expositions est conditionné à la présentation d'un pass sanitaire comportant l'une des preuves sanitaires suivantes :



- Vaccination complète (7 jours après la 2^e injection pour les vaccins à double injection Pfizer, Moderna, AstraZeneca, 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection Johnson & Johnson ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid)
- La preuve d'un test négatif de moins de 72h.
- Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Agenda

septembre

sam. 11 et dim. 12

Air Legend –

Meeting Aérien

Aérodrome de Melun -

Villaroche

samedi 18

Journée des 50 ans du

Corps départemental des

sapeurs-pompiers de

Seine-et-Marne

Animations et défilés -

Avenue de la 7^e Division

Blindée Américaine – Melun

du 17 au 19

Festival « Vélo en grand »

Animations, parcours de

randonnées et compétitions

internationales (cyclo-cross)

Île de loisirs de Jablines-Annet

Infos : seine-et-marne.fr

dimanche 26

Fête abeilles et terroir

de 10h à 18h, dégustation de miels et produits du terroir.

Ateliers et jeux pour petits et

grands - Maison de l'Abeille,

192 rue des Hauts Bouillants

M E E T I N G A E R I E N



AIR LEGEND

PARIS - VILLAROCHE

11-12 SEPT. 2021

Olivier Danger

AÉRODROME DE MELUN-VILLAROCHE